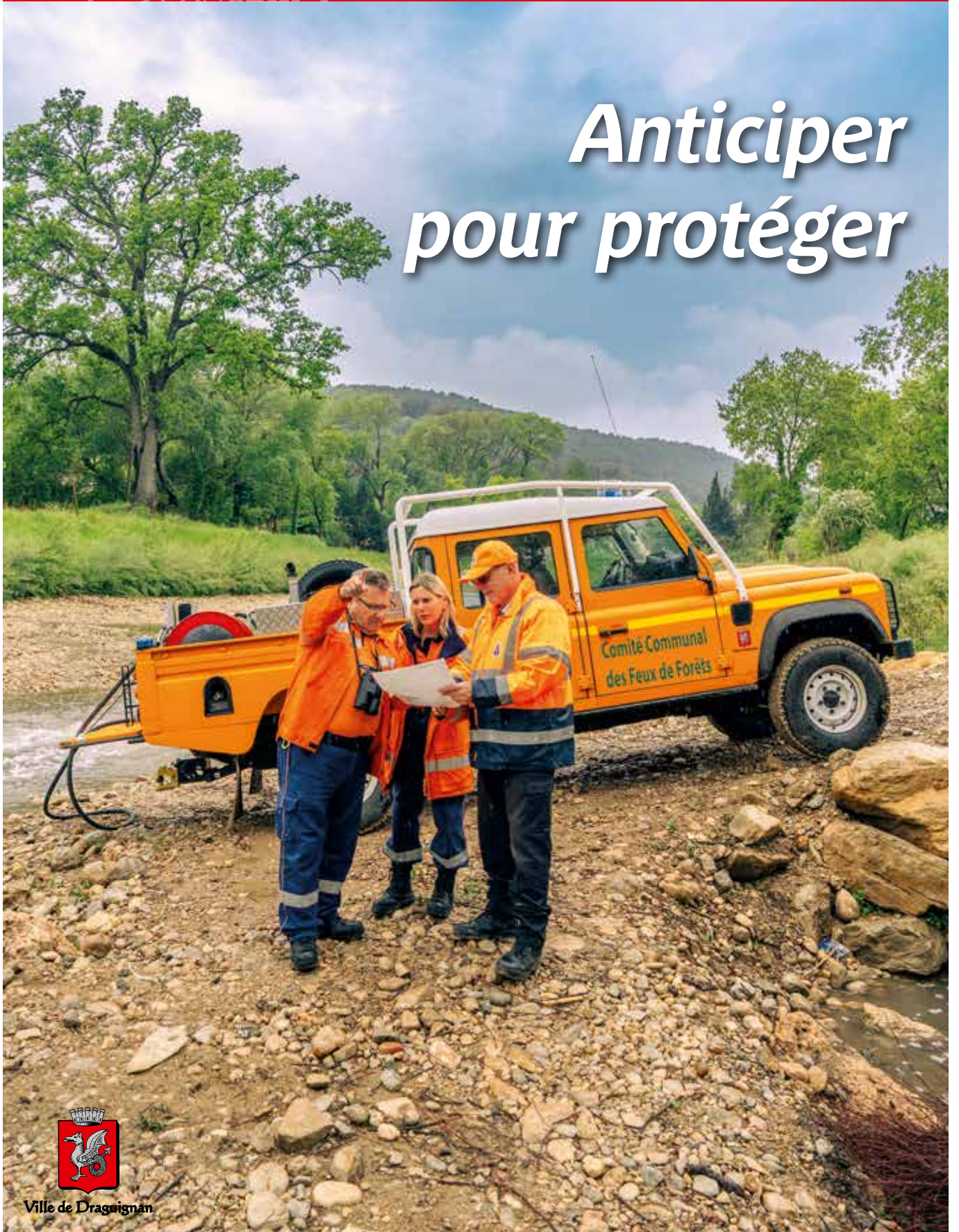




# Draguignan

magazine

## *Anticiper pour protéger*





GESTION DES RISQUES

## Une ville qui gère les risques

4 à 8

SÉCURITÉ

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

9

CONSEIL MUNICIPAL

## Bienvenue au nouveau Conseil municipal

10 à 13

TRAVAUX

14 à 16

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Rejoignez votre Conseil de quartier

17

SOCIAL

## Le nouveau CCAS a ouvert ses portes

18

ACTUS

19

SPORT

20

COMMERCES

21

EXPRESSION POLITIQUE

22

PRATIQUE

23





Avec les beaux jours, le temps est venu de retrouver le bonheur de vivre ensemble dans une ville conviviale et animée. Et comme chaque année, le souffle des événements associatifs se conjugue avec celui des animations municipales pour nous rassembler dans la gaîté en toute simplicité.

L'équipe de l'Animation dracénoise prépare la fête votive de Saint-Hermentaire avec la grande table du samedi et le défilé du Corso fleuri du dimanche de Pentecôte. Mais le programme est bien plus vaste avec ses rencontres sportives, ses jours de fêtes comme celles de la musique ou du dragon... Et sans oublier les expositions et les spectacles proposés dans les lieux de cultures qui sont aussi source d'unité et d'attractivité pour notre cité. Une éclaircie salutaire d'apaisement, de respect et de proximité face à l'empire des passions tristes peuplant les réseaux sociaux où le virtuel fait encore trop souvent écran sur le réel.

Le nouveau Conseil municipal a été installé fin mars et j'ai été réélu pour un nouveau mandat au poste de maire de Draguignan. Je remercie les électeurs qui ont fait confiance à l'équipe majoritaire pour ouvrir notre ville à de nouvelles perspectives. Animé par un esprit de responsabilité, je suis et je serai à l'écoute de toutes les Dracénoises et de tous les Dracénois pour faire vivre un nouvel espoir au-delà des frustrations et des exaspérations.

Je ne suis plus le candidat d'une liste, mais le maire de toutes et de tous.

Je souhaite recoudre plutôt qu'en découdre, unir plutôt que diviser même si pour cela nous devons relever les épreuves de ténacité que l'on nous impose. Notre volonté n'en est que plus déterminée.

Les élus de la majorité ont commencé à agir sans attendre pour définir un budget primitif 2026 permettant de développer nos projets comme de répondre aux attentes de nos concitoyens dans leur quotidien. Et à embellir la ville qui nous rassemble !

La belle saison est de retour.

**Richard Strambio**

Maire de Draguignan  
Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Une ville qui gère les risques

Face aux risques naturels, la ville est particulièrement exposée aux inondations et aux incendies. Afin de répondre à ces aléas, elle met en œuvre, avec ses partenaires, des mesures à la fois préventives et opérationnelles.

### Le mot de Jean-Pierre Souza

adjoint délégué à la Prévention des risques naturels et technologiques



*“Dans le cadre de la prévention des inondations et des incendies, ce nouveau mandat s’articule autour de trois priorités.*

*Concernant le risque inondation, il s’agit d’aborder la sécurisation des cinq vallons de Draguignan. Dès le mois de septembre prochain, l’implantation de deux bassins de rétention sera initiée sur le bassin versant des Tours. Ensuite, les travaux de recalibrage de la*

*Nartuby vont permettre une amélioration du ruissellement urbain aux abords de la rivière, réduisant ainsi le risque d’inondabilité.*

*S’agissant du risque incendie, il est impératif de respecter les obligations légales de débroussaillage. Je poursuivrai, avec le Préfet et les services compétents, les campagnes de contrôles déjà menées ces dernières années. La prévention ayant été largement diffusée, nous allons, à partir de cet été, accentuer l’application de la réglementation en vigueur. Les obligations légales de débroussaillage sont un enjeu crucial de sécurité civile en matière de prévention des incendies”.*

### N’oubliez pas le DICRIM !

La ville a réédité le Document d’information communal sur les risques majeurs (DICRIM), la référence pour tous les risques quels qu’ils soient. Se familiariser avec ce document avant qu’un événement ne survienne est une démarche d’anticipation essentielle pour mieux se préparer.

Il est disponible gratuitement en mairie ou sur le site [ville-draguignan.fr/mes-demarches/securite-et-risques-majeurs/risques-majeurs](http://ville-draguignan.fr/mes-demarches/securite-et-risques-majeurs/risques-majeurs)



# Réduire le risque incendie

L'arrêté préfectoral portant sur l'emploi du feu a été actualisé en novembre 2025. Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année sur l'ensemble du département et en tout lieu. Des exceptions existent pour les propriétaires et les ayants-droit.

L'exception d'autorisation de brûlage pour les propriétaires et les ayants-droit se situe à l'intérieur et à moins de 200 m autour des bois, forêts, landes, maquis et garrigues, ainsi qu'en zone agricole. **Pour ces situations, l'emploi du feu est possible du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre, pour les motifs suivants :**

- le brûlage des végétaux coupés ou sur pied issus de travaux agricoles ou forestiers, du débroussaillage obligatoire et ceux infestés par des organismes nuisibles ;
- l'écobuage pour les horticulteurs de plantes à bulbes ;
- les feux de cuisson ou d'artifices ;
- la lutte contre le gel.

**Ces exceptions sont autorisées sous conditions :**

- absence de vent supérieur à 40 km/h ;
- absence de périodes additionnelles édictées par arrêté préfectoral (épisode de sécheresse, de pollution, etc.) ;
- uniquement entre 5h et 13h et avant 10h pour l'écobuage ;
- pas de foyer sous les arbres ;
- bande de 5 m débroussaillée et ratisée autour des foyers,
- surveillance permanente avec moyen permettant le contrôle et l'extinction à tout moment ;
- extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction totale en partant.

## Plus d'infos

Les interdictions sur l'emploi du feu :  
[var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret/  
Emploi-du-feu/Respecter-les-interdictions](http://var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret/Emploi-du-feu/Respecter-les-interdictions)



**Pour rappel :**

- les déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition ;
- le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur d'un départ de feu ;
- le non-respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention. La responsabilité d'un départ de feu, même involontaire, peut entraîner une amende de 45 000 € et jusqu'à 3 ans d'emprisonnement.

L'accès, la circulation et le stationnement sont également réglementés dans certains massifs l'été, consultez la carte d'alerte incendie avant de vous y rendre.



## Vous pouvez vous prémunir !

Le débroussaillage est la solution la plus efficace pour prévenir les incendies. À vous d'agir !

Obligatoire dans le Var, cette pratique doit être maintenue tout au long de l'année. Elle protège votre famille, vos biens et l'environnement. Attention : ne brûlez pas vos déchets végétaux. Déposez-les en déchetterie ou profitez des collectes organisées par la commune.

La prochaine aura lieu le 16 mai, de 9h à 12h, sur le parking de la Foux (chemin de la Source) et sur celui de l'ancienne prison. Depuis le mois de septembre, certaines réglementations ont évolué pour toutes les constructions situées en forêt ou à moins de 200 m d'un massif forestier.

## Plus d'infos

Une question sur le débroussaillage ?  
Service Environnement de la ville au 04 83 08 30 60  
ou sur les sites de la ville de Draguignan ou de la préfecture du Var





Patrouille du Comité communal des feux de forêt au Malmont

## La Réserve communale de sécurité civile

En cas de crise, les volontaires agissent aux côtés des équipes communales pour soutenir et assister les populations. Leur rôle s'étend aussi à l'appui des secouristes et des pompiers lors de catastrophes naturelles ou d'accidents industriels. Cette force bénévole s'articule autour de deux missions complémentaires : l'une opérationnelle, dédiée à l'action sur le terrain, et l'autre de prévention, dédiée à l'anticipation des risques.

### Prête à l'action

Face à un risque confirmé, la ville active sa cellule de crise communale, réunissant des experts de chaque domaine concerné. Leur mission est d'anticiper l'évolution de la situation et de coordonner la réponse adéquate.

Pour guider ces actions, un Plan communal de sauvegarde a été élaboré. Ce document précise, avant, pendant et après la crise, le rôle de chaque acteur : élus, agents municipaux, sapeurs-pompiers, réservistes de la sécurité civile et partenaires spécialisés. Selon la gravité de la situation, la cellule peut décider d'annuler des événements, de fermer des axes routiers ou de diffuser des consignes de sécurité. L'information au public est assurée en temps réel via les réseaux sociaux, le site de la commune, les panneaux numériques et, si nécessaire, par SMS à partir du niveau d'alerte orange. En complément, la Préfecture peut déclencher Fr-Alert, un système d'alerte national qui envoie une notification sonore suivie d'un SMS sur tous les téléphones portables ciblés, même en mode silencieux.

### Un territoire sensible

Le Var est particulièrement exposé au risque incendie et votre vigilance demeure essentielle pour protéger notre territoire. Il s'agit du département le plus boisé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (65 %) et le deuxième département de France métropolitaine après la Corse du Sud (71 %). S'ajoutent également plusieurs facteurs aggravants :

- un climat méditerranéen sec et venteux ;
- des massifs forestiers denses ;
- une forte affluence touristique ;
- des périodes de sécheresse récurrentes.

En outre, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. Ces conditions favorisent le déclenchement et la propagation rapide des incendies.

### Incendie : risque accentué durant l'été

Malgré les pluies récentes, le risque d'incendie reste élevé au printemps et en été. En cas d'incendie :

- éloignez-vous immédiatement de la zone concernée et alertez les secours en composant le 112 ou le 18 ;
- ne vous précipitez pas pour récupérer vos enfants à l'école : ils y sont en sécurité ;
- cherchez un abri en dur et fuyez dos au feu ;
- restez chez vous si vous y êtes : votre habitation est votre meilleure protection. N'évacuez que sur ordre des autorités.

En attendant les secours :

- respirez à travers un linge humide ;
- bouchez les aérations et les bas de porte ;
- coupez l'électricité et fermez les bouteilles de gaz.

Si vous êtes surpris par les flammes en voiture : ne sortez pas du véhicule.

## Anticiper le risque inondation

S'il peut sembler paradoxal de concevoir des inondations en été, il s'agit pourtant d'une réalité concrète. Avec le changement climatique, les épisodes de pluie se font plus courts, mais aussi plus intenses. Or, en période estivale, les sols sont souvent asséchés et durcis, perdant leur capacité à absorber l'eau. Résultat : l'eau ruisselle en surface, augmentant brutalement le risque d'inondation.

### Un travail au quotidien

La ville dispose d'un service spécifiquement dédié à l'entretien du réseau pluvial et à la création d'ouvrages de rétention. L'objectif principal est la lutte contre les inondations.

Les missions quotidiennes des agents relèvent d'un travail d'anticipation essentiel en prévision d'épisodes pluvieux. Ils curent notamment les avaloirs, les caniveaux et les fossés. Cela permet au réseau pluvial d'être au maximum de ses capacités d'absorption du ruissellement. Leur travail est complété par une entreprise assurant le curage des réseaux souterrains. Lors de fortes pluies, les agents du service Pluvial assurent une gestion des points sensibles avant, pendant et après l'événement. En cas d'épisodes pluvieux intenses, près d'une trentaine d'agents ont été formés pour assurer cette mission. Sur le temps long, la responsable du service Pluvial planifie la construction d'ouvrages d'envergure. Elle est également consultée avant tout chantier de voirie afin d'évaluer l'opportunité et la faisabilité d'un ouvrage intégré au projet.



### Des outils de surveillance hydraulique

La commune déploie depuis le mois de mars un réseau de capteurs, implantés sur des points sensibles où le risque inondation est récurrent. Le premier a été installé sous le pont du boulevard Saint-Exupéry.

L'objectif est de bénéficier d'un suivi hydrologique des inondations. Via une plateforme dédiée, ces capteurs hydrauliques permettront d'avoir instantanément un état des lieux des principaux points de ruissellement du territoire. Ces outils de suivi en temps réel seront une aide à la décision précieuse pour mieux anticiper et adapter les actions à engager relevant de la sauvegarde de la population. Une caméra intelligente est déjà déployée sur le territoire de Chateaudouble, facilitant l'anticipation des phénomènes de crue du cours d'eau en amont de sa traversée du territoire communal.

En parallèle de la surveillance du lit du cours d'eau et du ruissellement urbain, et dans le cadre du Plan communal de sauvegarde, ces capteurs offrent une remontée d'informations plus fine des événements en cours. Aujourd'hui, l'enjeu est d'organiser la veille des vallons et bassins de rétention stratégiques qui présentent un risque fort pour les personnes et les biens. Fonctionnant en 5G, les caméras ont été doublées d'une connexion satellite pour garantir leur fonctionnement en cas de perte de réseau lors d'un événement pluvieux important.

La surveillance du ruissellement urbain représente un enjeu majeur dans la protection des populations, car ce dernier intervient souvent dans des zones où le danger n'est pas directement perceptible au quotidien par le citoyen. Les flux d'eau de ces vallons sont interceptés et canalisés par le réseau pluvial, mais certains sont rapidement sujets à des débordements et présentent alors un risque. Connaître avec précision ces flux permet aussi d'anticiper l'apport supplémentaire d'eau vers la Nartuby.



## Tous vigilants face au risque

Le risque d'inondation est anticipé grâce aux outils de surveillance de la commune. En complément, il est impératif pour la population de connaître les bons comportements à adopter.

Les équipes municipales assurent une veille constante et vous informent en temps réel des vigilances départementales. Pour cela, la ville s'appuie sur Wiki Predict, la vidéoprotection, ainsi que sur les alertes de Météo France, Météociel et Vigicruces, afin d'adapter sa réponse à la situation locale.

En cas d'inondation, adoptez les bons réflexes :

- restez chez vous et ne sortez pas ;
- n'utilisez pas votre voiture : 30 cm d'eau suffisent à l'emporter ;
- ne vous rendez pas à l'école : vos enfants y sont en sécurité ;
- abritez-vous dans un bâtiment solide, jamais sous un arbre ;
- repliez-vous en hauteur (étages) et évitez absolument les sous-sols ;
- coupez gaz, chauffage et électricité, et placez les produits toxiques hors d'atteinte de l'eau.

## Pensez au dispositif ALABRI

Porté par Dracénie Provence Verdon agglomération, le dispositif ALABRI, propose un diagnostic gratuit et personnalisé dans la réduction de la vulnérabilité des logements privés face au risque inondation, réalisé par le cabinet d'études Mayane.

Parmi les 760 propriétaires contactés à Draguignan depuis 2022, 135 ont réalisé un diagnostic gratuit et 7 dossiers de travaux ont été déposés. Le montant moyen des travaux est estimé entre 5 000 et 10 000 €, en sachant que conformément aux réglementations en vigueur concernant le risque inondation, ils peuvent être subventionnés jusqu'à 80 % par le Fonds Barnier.

Le dispositif ALABRI est un accompagnement gratuit qui inclut :

- une visite technique d'1h30 sur site avec un diagnostiqueur expert et un géomètre ;
- la remise du rapport personnalisé et présentation des mesures de protection proposées pour protéger le foyer ;
- la mise en œuvre des mesures et une aide à la démarche pour la demande de subventions et le suivi des travaux jusqu'à la réception des subventions.



**Des solutions adaptées à mon bien**

Exemples de mesures d'adaptation d'une habitation située en zone inondable

1. Aménagement d'une zone refuge
2. Pose de batardeaux
3. Installation d'un clapet anti-retour
4. Rehausse des équipements sensibles (électriques et chauffages)
5. Amélioration de l'étanchéité des murs et des sols.
6. Arrimage et stockage hors d'eau des produits polluants
7. Matérialisation des piscines enterrées

Bénéficiez jusqu'à 80% de subventions

### Plus d'infos

ALABRI  
Infos et prises de rendez-vous au  
04 22 46 11 85 ou sur [alabri-dracenie.com](http://alabri-dracenie.com)



## Le 15 juin 2010

Le 15 juin 2010, la Dracénie a été frappée par une catastrophe naturelle aux conséquences dramatiques : des vies humaines ont été emportées et les dégâts matériels se sont élevés à 210 millions d'euros, touchant 1 125 entreprises et commerces (source : Cour des comptes).

Pour honorer la mémoire des victimes et soutenir leurs proches, la ville organise chaque année, à cette même date, une cérémonie commémorative sur le rond-point Condorcet, en présence des autorités civiles et militaires.

## On compte sur vous

Afin d'aider les équipes dans leur mission, la population est invitée à signaler toute anomalie sur le réseau pluvial au 04 94 60 20 63/62/70.

Pour rappel, la population et les entreprises ont interdiction légale de rejeter quoi que ce soit dans le réseau pluvial, car cela :

- pollue les milieux naturels, notamment les cours d'eau de la Nartuby à la mer ;
- crée des embâcles, augmentant la vulnérabilité au risque inondation.



## Des travaux de réduction du risque

Depuis mars 2022, le Syndicat Mixte de l'Argens travaille à l'élargissement et l'approfondissement de la Nartuby sur 4 km dans la plaine urbanisée Trans-Draguignan, tout en respectant son bon fonctionnement écologique et son intégration paysagère, ainsi que sur les ouvrages de franchissement.

Conformément au calendrier prévisionnel, ces travaux sont en grande partie achevés. Sur la plaine urbanisée de Trans-en-Provence-Draguignan, l'objectif est d'offrir une protection contre les crues trentennales, soit une crue qui a 1 chance sur 30 de se produire chaque année, comme celle de décembre 2019. Concrètement, le lit de la Nartuby ne débordera plus en cas de crue de 180 m<sup>3</sup>/secondes, en sachant que le secteur de Gémo à Trans-en-Provence était inondé à partir de 45 m<sup>3</sup>/secondes avant les travaux.

Ces aménagements sont réalisés en adéquation avec la doctrine environnementale "Éviter-Réduire-Compenser". Le calendrier des travaux a d'ailleurs été programmé en fonction des cycles biologiques des espèces pour réduire les conséquences sur l'environnement.

Pour rappel, l'accès au chemin des Incapis reste fermé jusqu'au mois de juin, date de livraison du nouveau pont. La déviation mise en œuvre boulevard Jean Mermoz et via la route départementale 1555 est maintenue. L'ancien pont submersible a été démolí pour permettre la reconstruction d'un nouveau pont, plus haut et plus large. Ce nouveau pont sera submersible à partir d'un débit d'eau de 180 m<sup>3</sup>/seconde, contre 40 m<sup>3</sup>/seconde auparavant.



# Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

## Le mot de Christine Prémoselli

Première adjointe déléguée à la Sécurité



*“En prévision de la saison estivale, les forces de Police municipale accentuent leurs missions de tranquillité publique et renforcent la coordination avec la Police nationale. Ce travail partenarial*

*s’illustre notamment par le succès de trois opérations anti-drogue menées en mars dernier, conduisant au démantèlement d’un point de deal. En outre, plusieurs bornes d’appel d’urgence ont été installées sur des points stratégiques, telles que celle désormais présente devant la résidence étudiante La Villa des Moulins, pour faciliter les interventions”.*

### Nouvelle borne d’urgence

Une nouvelle borne d’appel d’urgence a été installée devant la résidence étudiante La Villa des Moulins, rue des Tanneurs, en mars dernier. Elle s’ajoute aux bornes déjà présentes à l’entrée des lycées Jean Moulin, Léon Blum, de l’école temporaire Jean Jaurès et de la résidence étudiante rue de Trans.

Ces bornes d’appel d’urgence sont accessibles à tous les usagers et reliées directement au Centre de supervision urbain de la Police municipale. Un appel est lancé et la caméra la plus proche se positionne sur la borne afin que l’agent de Police municipale puisse constater l’événement en cours.

Ce dispositif vise à améliorer la rapidité d’intervention des forces de l’ordre.

Coût global : 33 428 € TTC, financé à hauteur de 20 000 € par le Département.

La période estivale est propice à la recrudescence des cambriolages. Alors, avant de partir en vacances, mais également au quotidien, adoptez les bons comportements!

## Ma sécurité au quotidien

Au quotidien, votre sécurité repose sur trois piliers : la protection, la prévoyance et la vigilance. Chez vous, assurez votre protection avec des équipements adaptés et, pour ce faire, n’hésitez pas à demander conseil à un professionnel. En fonction de votre logement, cela passe par la porte, les volets, le système d’éclairage ou encore un dispositif d’alarme.

Côté prévoyance, pensez surtout à photographier vos objets de valeur et à noter le numéro de série ainsi que la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures. Composez le 17 en cas d’incident, ne prenez pas de risque.

## Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de Police nationale pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif Opération tranquillité vacances :

- soit en vous déplaçant auprès d’un commissariat de police ou d’une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site [service-public.fr](http://service-public.fr) en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelle que soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

Ne communiquez jamais vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est également déconseillé de publier vos photos de vacances, car toutes ces informations facilitent l’action des cambrioleurs.

### Plus d’infos

Retrouvez les bons réflexes à acquérir sur les sites du ministère de l’Intérieur et de la préfecture du Var





## Bienvenue au nouveau Conseil municipal

Le 22 mars dernier, le maire sortant Richard Strambio a remporté les élections municipales à la majorité des suffrages exprimés avec 50,58 % des voix, pour un troisième mandat. Le Conseil municipal d'installation s'est tenu le dimanche 29 mars à l'Hôtel de Ville. Découvrez les membres constituant le Conseil municipal ainsi que leurs attributions.



## 43 conseillers municipaux

L'évolution de la population a une influence sur la composition du Conseil municipal. La population ayant augmenté en janvier 2026, le nouveau Conseil municipal compte 43 membres au lieu de 39 dans le précédent mandat.

La liste arrivée en tête se voit attribuer un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir arrondis au supérieur, soit 22 sièges pour Draguignan. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. À Draguignan, cela représente 11 sièges pour la liste majoritaire et 10 sièges pour la liste d'opposition. Au total, sur les 43 sièges, le maire Richard Strambio et ses colistiers obtiennent donc 33 sièges et la liste d'opposition obtient 10 sièges. Les 33 sièges de la majorité comptent : M. le maire ; 16 adjoints, dont 4 adjoints de quartier et 16 conseillers municipaux.

Pour rappel, les listes conduites par Christophe Terras et François Gibaud ont été éliminées dès le premier tour en raison d'un pourcentage inférieur à 10 %. Au premier tour, l'abstention s'est élevée à 45,81 %, soit 11 562 électeurs, et à 38,64 % au deuxième tour, soit 10 436 électeurs.

## Indemnités des élus

Contrairement à ce qui a été annoncé par le groupe d'opposition, le taux des indemnités des élus n'a pas été augmenté par rapport au mandat précédent.

Les indemnités de fonction, qui n'ont pas la qualité de salaire ou de rémunération, sont un droit qui tient compte des dépenses et sujétions qui peuvent résulter de fonctions électives. Elles permettent donc au maire de se consacrer pleinement à sa fonction électorale en renonçant à son activité professionnelle de kinésithérapeute et aux adjoints et conseillers d'assurer leurs délégations, en plus de leurs activités.

Chaque indemnité de fonction ne peut dépasser un taux maximum, fixé par la loi par catégorie de mandat et croissant avec la population de la collectivité.

Pour être totalement transparents, les indemnités des élus se montent à :

- 5 261 € bruts / 2 755 € nets pour le maire ;
- 1 973 € bruts / 1 342 € nets pour la 1<sup>re</sup> adjointe ;
- 1 438,68 € bruts avant imposition et prélèvements pour les adjoints et 519,98 € bruts pour les conseillers municipaux délégués avant imposition et prélèvements.

Les retenues à la source et prélèvements étant différents pour chaque élu, nous ne pouvons pas préciser le montant en net.

Le taux de ces indemnités n'ont pas été augmentés depuis 2020 et ne doivent pas être confondus avec les montants bruts avant imposition et prélèvements.

Avec une enveloppe prévisionnelle de 445 613 € pour une année complète, le plafond légal des indemnités majorées n'est pas dépassé.

## Les sièges du Conseil communautaire

Lors des élections municipales, vous avez également voté pour les conseillers communautaires siégeant à Dracénie Provence Verdon agglomération. La liste de Richard Strambio a obtenu 16 sièges et la liste de Philippe Schreck en a obtenu 5.

### LES 21 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Pour la liste de Richard Strambio :

- Richard Strambio ;
- Christine Prémoselli ;
- Grégory Loew ;
- Christine Niccoletti ;
- Michel Ponte ;
- Sophie Dufour ;
- Bernard Bonnabel ;
- Brigitte Dubouis ;
- Alain Hainaut ;
- Françoise Maurice ;
- Jean-Pierre Souza ;
- Sylvie Francin ;
- Olivier Gorde ;
- Marie-Christine Guiol ;
- Jean-Yves Fort ;
- Laureline Aubourg-Bastiani.

Pour la liste de Philippe Schreck :

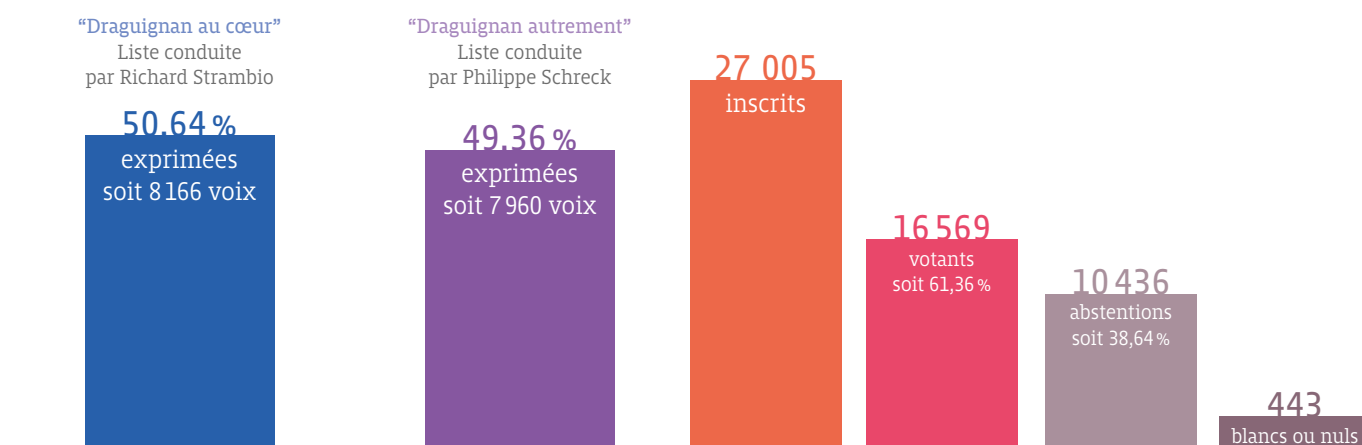
- Philippe Schreck ;
- Isabelle Thiebaud ;
- Dominique Romeo ;
- Mireille Brun ;
- Thibaut Thevelin.

### PRÉSIDENTIE DE DPVA

Claude Alemagna, maire de Lorgues, a été élu président de Dracénie Provence Verdon agglomération le 7 avril dernier lors du Conseil communautaire d'installation.

Richard Strambio a été élu 1<sup>er</sup> vice-président et Christine Prémoselli, Jean-Yves Fort ainsi que Grégory Loew sont également membres du bureau communautaire.

## Résultats des élections (second tour)



En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Source : [resultats-elections.interieur.gouv.fr/municipales2026/ensemble\\_geographique/93/83/83050/](https://resultats-elections.interieur.gouv.fr/municipales2026/ensemble_geographique/93/83/83050/)

# CONSEIL MUNICIPAL

## Groupe de la majorité municipale "Draguignan au cœur"



MAIRE  
**RICHARD STRAMBIO**



1<sup>re</sup> ADJOINTE  
**CHRISTINE PRÉMOSELLI**  
SÉCURITÉ (PM CLSPD),  
ÉTAT CIVIL, CIMETIÈRES, AFFAIRES  
GÉNÉRALES (PASSEPORTS, CNI)



2<sup>e</sup> ADJOINT  
**GRÉGORY LOEW**  
PILOTAGE DU PROJET MUNICIPAL  
ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE,  
TRAVAUX, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



3<sup>e</sup> ADJOINTE  
**CHRISTINE NICCOLETTI**  
ANIMATIONS ET FESTIVITÉS



4<sup>e</sup> ADJOINT  
**MICHEL PONTE**  
PROSPECTIVES  
AMÉNAGEMENT URBAIN



5<sup>e</sup> ADJOINTE  
**SOPHIE DUFOUR**  
AMÉNAGEMENT COMMERCIAL  
DU TERRITOIRE, CRAC  
(DIA FONDS DE COMMERCE),  
DOMAINE PUBLIC, ÉCONOMIE



6<sup>e</sup> ADJOINT  
**BERNARD BONNABEL**  
SPORT, SANTÉ



7<sup>e</sup> ADJOINTE  
**BRIGITTE DUJOUIS**  
ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE



8<sup>e</sup> ADJOINT  
**ALAIN HAINAUT**  
AFFAIRES SOCIALES,  
PETITE ENFANCE,  
HANDICAP INCLUSION



9<sup>e</sup> ADJOINTE  
**FRANÇOISE MAURICE**  
CULTURE ET PATRIMOINE



10<sup>e</sup> ADJOINT  
**JEAN-PIERRE SOUZA**  
PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS  
ET TECHNOLOGIQUES,  
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES,  
COMMISSION DE SÉCURITÉ ERP



11<sup>e</sup> ADJOINTE  
**SYLVIE FRANCIN**  
HABITAT, ASSURANCES  
ET MOBILITÉS URBAINES



12<sup>e</sup> ADJOINT  
**OLIVIER GORDE**  
FINANCES



13<sup>e</sup> ADJOINTE - ADJOINTE DE QUARTIER  
**DANIELLE ADOUX-COPIN**  
ENVIRONNEMENT, ADAPTATION  
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE,  
RLP, ENSEIGNES TLPE,  
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
ADJOINTE DES QUARTIERS CENTRE  
HISTORIQUE ET CENTRE EST



14<sup>e</sup> ADJOINT - ADJOINT DE QUARTIER  
**BRUNO SCRIVO**  
PROPRETÉ,  
EMBELLISSEMENT DE LA VILLE  
ADJOINT DES QUARTIERS OUEST ET SUD



15<sup>e</sup> ADJOINTE - ADJOINTE DE QUARTIER  
**LAURE AGNÉSI**  
URBANISME  
ADJOINTE DES QUARTIERS  
CENTRE SUD ET CENTRE OUEST



16<sup>e</sup> ADJOINT  
**RICHARD TYLSKI**  
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE SPORTIF  
ADJOINT DES QUARTIERS NORD ET EST



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**MARIE-CHRISTINE GUIOL**  
RELATIONS  
AVEC LA FACULTÉ DE DROIT



CONSEILLER MUNICIPAL  
**JEAN-YVES FORT**  
RELATION AVEC LA DÉFENSE  
ZONE MILITAIRE ÉCONOMIE  
DE DÉFENSE



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**LAURELINE AUBOURG-BASTIANI**  
DROIT DES ENFANTS,  
DROIT DES FEMMES, LUTTE CONTRE  
LES VIOLENCES CONJUGALES



CONSEILLER MUNICIPAL  
**RAYANN MOUSLIM**  
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET  
FORMATION PROFESSIONNELLE,  
VIE ÉTUDIANTE, INFO JEUNES,  
MAISON DE L'ÉTUDIANT



CONSEILLER MUNICIPAL  
**RICHARD DEVILETTE**  
RELATIONS AVEC LES  
CONSEILS DE QUARTIER



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**SYLVIANE NERVI-SITA**  
CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**MARTINE ZERBONE**  
ÉLECTIONS,  
RELATIONS AVEC LE PARC NATUREL  
RÉGIONAL DU VERDON



CONSEILLER MUNICIPAL  
**CHRISTIAN MAMECIER**  
RÉSERVE COMMUNALE,  
MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**EVELYNE LORCET**  
ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS,  
RELATIONS AVEC LES PERSONNES ÂGÉES



CONSEILLER MUNICIPAL  
**PHILIPPE ROUX**  
AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS,  
PERMANENCE  
À L'ÉCOUTE DES CITOYENS



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**GWENDOLINE LE GOURRIERC**  
RELATIONS À L'IUT,  
PARENTALITÉ



CONSEILLER MUNICIPAL  
**ARNAUD AUTRIC**  
ARTISANAT AGRICULTURE  
ÉCO CONSTRUCTION,  
ÉCONOMIE CIRCULAIRE



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**AURÉLIE REBAUDO**  
CONDITION ANIMALE



CONSEILLER MUNICIPAL  
**ENZO REMOUS**  
COMMERCE, ANIMATIONS  
COMMERCIALES



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**LAURENCE PETITEAU-NORMAND**  
EMPLOI ET INSERTION DES JEUNES DES  
QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE



CONSEILLER MUNICIPAL  
**ANDRÉ ATLAN**  
MÉMOIRE  
COLLECTIVE HISTORIQUE

## Groupe de l'opposition municipale "Draguignan autrement"



CONSEILLER MUNICIPAL  
**PHILIPPE SCHRECK**



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**ISABELLE THIEBAUD**



CONSEILLER MUNICIPAL  
**DOMINIQUE ROMEO**



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**MIREILLE BRUN**



CONSEILLER MUNICIPAL  
**THIBAUT THEVELIN**



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**MARION MAILLARD**



CONSEILLER MUNICIPAL  
**FRANÇOIS GIBAUD**



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**VALÉRIE COLAS**



CONSEILLER MUNICIPAL  
**CYRIL CUSANNO**



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
**MURIELLE PELTIER**

## TRAVAUX

### Du neuf sur les routes

Depuis le début de l'année, de nombreuses voies ont fait l'objet d'une réfection de voirie. Des reprises de revêtement qui allient mises en conformité, renforcement de la sécurité des usagers et confort d'usage.

Parmi ces chantiers, l'on retrouve notamment :

- chemin de Billette, création d'un cheminement piéton sur 400 m linéaires ;
- chemin de la Sirène, sur 350 m linéaires,
- rue Juiverie, à l'angle de la résidence autonomie îlot de l'Horloge ;
- chemin Le Goff, sur 335 m linéaires ;
- allée du lieutenant Paul Brunbrouck, sur 310 m linéaires ;
- chemin des Micocouliers, sur 360 m linéaires ;
- chemin de Saint-Jean de la Foux, sur 700 m linéaires ;
- l'intersection entre les chemins de la Motte et de Saint-Jean de la Foux ;
- chemin Font Clovisse, comprenant le confortement et l'élargissement de la voie sur 60 m linéaires.

Coût global de l'ensemble de ces opérations : 587 079 € TTC, avec une demande de subvention globale déposée auprès du Département d'un montant de 275 176 €.



Chemin de Billette



Chemin de la Sirène



Chemin Victor Le Goff



Chemin des Micocouliers



Chemins Saint Jean de la Foux et de la Motte



### Une borne pour voiture électrique

Une infrastructure de recharge pour véhicule électrique a été installée sur le parking du COSEC en mars dernier. Elle permet de recharger deux voitures simultanément.

Les tarifs appliqués sont identiques dans tous les parkings de la commune : 0,25 €/ Kw ; 0,05 €/min de connexion ; 0,15 €/min de connexion au-delà de 4h.

Pour charger votre véhicule, vous pouvez :

- créer un compte et commander un pass sur [charge.freshmile.com](http://charge.freshmile.com)
- simplement scanner le code barre qui se trouve sur la borne ;
- utiliser le pass d'un autre fournisseur (chargemap ou autre).

À ce jour, des bornes sont accessibles dans les parkings : Victoire ; Azémar ; de l'Horloge.

Coût global : 7 995 € TTC.

## L'avenir du pôle équestre

Propriété de la Ville de Draguignan, le centre équestre a été confié à l'Association du Pôle des sports équestres, qui a cessé ses activités en 2024.

En 2023, une notification de dangerosité et de fermeture du manège a été formulée, conduisant à la fermeture du site, puis à une analyse des offres de marché public en 2025 en vue de son désamiantage et de sa déconstruction.

Depuis plusieurs années, le manège couvert du Pôle équestre connaît des désordres, notamment au niveau de la couverture. À plusieurs reprises, la Ville a été alertée sur des chutes de tôles à l'intérieur du manège. Les réparations exigées étaient importantes, car les tôles concernées étaient amiantées et nécessitaient une intervention particulièrement coûteuse.

Au regard du rapport coûts/bénéfices, il a été envisagé dans un premier temps une dépose de la couverture amiantée suivie d'une rénovation. Toutefois, une étude de solidité de la structure s'est avérée nécessaire. Celle-ci, réalisée par le bureau d'études ALLSTEEL, a mis en évidence de fortes faiblesses structurelles engageant la sécurité des usagers, conduisant à la démolition du site. Le bureau d'études conclut son diagnostic de la façon suivante :

*"Sur la base de nos relevés sur site réalisés le lundi 11 décembre 2023 [...]. Nous donnons un avis défavorable à la rénovation de la toiture ainsi qu'à la continuité d'activité tels qu'envisagés dans le bâtiment actuel. Au vu du degré de corrosion très important, avec un effeuillage de l'acier et des relevés d'épaisseurs alarmants, l'état de la structure*



*métallique présente un danger immédiat. Nous vous conseillons donc d'effectuer une fermeture et d'interdire tout accès à ce bâtiment".*

Le site est classé au Plan local d'urbanisme en zone dédiée aux activités sportives et de loisirs dans un cadre paysager à préserver où les programmes de logements n'y sont pas autorisés. Demain, la révision générale du Plan local d'urbanisme viendra redéfinir la vocation de ce site, toujours dans l'objectif de proposer aux Dracénois un projet tourné vers le sport et les loisirs. Une concertation publique sera organisée afin de décider collectivement de l'avenir du site.

Coût global : 85 000 € TTC.



## Améliorer la pratique sportive

La salle de gym de la Maison des sports et de la jeunesse a été équipée d'une VMC-ventilation et de stores en fin d'année 2025.

La VMC a vocation à favoriser le renouvellement de l'air, tandis que les stores permettent une meilleure protection solaire. Ces équipements ont été installés pour davantage de confort lors de la pratique sportive. Coût de l'opération : 79 427 € TTC, avec une demande de subvention déposée auprès du Département d'un montant de 58 262 €.

## Toilettes publiques en service

De janvier à avril derniers, les toilettes publiques des parcs Chabran et Haussmann ont été remplacées par des modèles identiques à ceux de la rue Pierre Clément et du jardin Anglès, et ce, à la suite d'un acte de vandalisme.

Accessibles aux horaires d'ouverture des parcs, ces toilettes publiques sont gratuites et disposent d'un système d'autonettoyage. La propreté est également complétée par le passage de la société DLTS, du lundi au samedi. L'utilisation de ces toilettes est adaptée aux personnes en situation de handicap.

Coût global : 112 000 € TTC, subventionné à hauteur de 64 000 € par le Département.



Toilettes publiques du parc Chabran

## TRAVAUX



## Sainte-Barbe en bonne voie

Initiés en février dernier, les travaux d'aménagement du terrain de Sainte-Barbe ont été achevés au cours de ce mois de mai.

### UN PROJET CONCERTÉ DE BASE NATURE

Dans le but d'aménager le terrain de Sainte-Barbe, la commune a organisé en 2025 une première concertation citoyenne, à destination des Conseils de quartier Est et Centre-Est, puis une consultation en ligne et enfin une réunion publique sur site pour présenter le projet définitif à l'ensemble des habitants.

La première concertation citoyenne a permis de tenir compte des usages et des souhaits des habitants, tout en respectant les contraintes inhérentes à la situation du lieu. Les quartiers Est et Centre-Est étant géographiquement limitrophes de la zone de Sainte-Barbe, cette réunion a été organisée sous forme d'atelier participatif afin de valoriser l'implication de leurs membres volontaires.

À l'issue, la consultation en ligne a permis à l'ensemble des habitants d'exprimer leur souhait quant à la destination de ce terrain. Trois rencontres sur site ont été organisées dans ce cadre avec la population. L'idée générale du projet est d'offrir un lieu propice aux loisirs intergénérationnels, tout en préservant et en mettant en valeur l'atout naturel du site. En tenant compte des contraintes réglementaires, chacun a été invité à imaginer le parc de loisirs de ses rêves.

Après étude des souhaits exprimés par la population, le projet définitif a été présenté lors d'une réunion publique sur site. Il comprendra :

- l'aménagement de chemins arborés sur 2 km, accessibles à tous ;
- la plantation de 390 végétaux, dont des arbres fruitiers, des arbustes, des arbusiers et des plantes aromatiques ;
- la création d'un conservatoire d'oliviers ;
- l'installation d'aires de pique-nique et bancs ;
- l'implantation de trois aires de jeux pour enfants ;
- la mise en place d'un parcours de santé accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- l'installation de deux points d'eau, situés à chaque entrée du site ;
- la réalisation d'un parking en lieu et place du village ukrainien ;
- une classe à l'extérieur pour les écoles.

Ce lieu se veut un espace d'apprentissage et de découverte. Des supports pédagogiques retracent les actions et aménagements réalisés sur l'ensemble du site afin de permettre aux visiteurs, en plus de la promenade, de découvrir les différentes essences plantées ainsi que la faune présente sur site.

Coût global : 744 000 € TTC, subventionné à hauteur de 150 000 € par le Département.



### Une démarche écoresponsable

L'une des priorités du projet a été d'engager une démarche environnementale responsable.

À ce titre, une cuve enterrée de 15 000 litres sera installée en hauteur afin d'assurer l'arrosage des arbres durant l'été par goutte-à-goutte. Elle sera alimentée par camion et puisée depuis le Canal de Provence, situé au cimetière paysager, et ce, pour deux ans. Par ailleurs, des oyas seront installés au pied de chaque arbre fruitier afin d'assurer une alimentation par capillarité et économe en eau.

En outre, les services de la ville ont rencontré à plusieurs reprises la Ligue pour la protection des oiseaux, association spécialisée dans la préservation de la biodiversité, afin de réaliser une étude de sauvegarde des espèces et des essences.

# Rejoignez votre Conseil de quartier



Les Conseils de quartier se renouvellent, profitez-en pour vous inscrire et participer à l'amélioration de votre lieu de vie. L'opportunité de faire des propositions d'intérêt collectif.

## Donnez vie à votre quartier

Les Conseils de quartier sont une instance de démocratie participative où les citoyens peuvent faire des propositions d'amélioration de leur cadre de vie aux élus et aux services compétents de la commune. Inscrivez-vous avant le 30 juin prochain pour rejoindre votre Conseil de quartier.

Dans une démarche participative et de co-construction, les Conseils de quartier et la municipalité définissent les thématiques à aborder lors de réunions, permettant ainsi la participation d'intervenants qualifiés selon le domaine abordé. Une étude de faisabilité est alors réalisée afin de répondre aux demandes des habitants.

C'est dans cet esprit que la démocratie participative vient appuyer l'action publique. Au plus près des problématiques de terrain, les citoyens aiguillent la municipalité et les agents afin de réaliser les projets, cela, en tenant compte de leur faisabilité technique et budgétaire.

Faire participer les habitants à la construction de la décision publique est la méthode qui a fondé le projet communal porté par la Ville. C'est dans ce lien que la Cité puise la force de se rassembler pour agir sur des travaux de proximité mais aussi pour tracer les contours des grands projets qui façonneront la ville de demain.

Envoyez votre candidature avant le 30 juin sur <https://tinyurl.com/draguignan-cq>

### 8 quartiers à l'œuvre

Les 8 Conseils de quartier ont été créés en 2015. Forte de cette décennie d'expérience, la Ville a reconduit par délibération cette instance de démocratie participative, une première fois le 11 juin 2020, et plus récemment le 4 avril 2026.

Espaces dédiés à l'amélioration du cadre de vie et à l'élaboration collective de projets, les Conseils de quartier permettent de construire des solutions avec les habitants.

### Découvrez vos représentants

- Danielle Adoux-Copin, déléguée aux quartiers Centre historique et Centre-Est
- Bruno Scervo, délégué aux quartiers Ouest et Sud
- Laure Agnesi, déléguée aux quartiers Centre-Sud et Centre-Ouest
- Richard Tylinski, délégué aux quartiers Nord et Est
- Richard Devilette, délégué aux Relations avec les Conseils de quartier
- Grégory Loew, adjoint délégué à la Démocratie participative

## Qui peut devenir Conseiller de quartier ?

Concrètement, le territoire communal est réparti en 8 Conseils de quartier qui sont composés de 35 personnes maximum, âgées d'au moins 18 ans. Peut se présenter toute personne physique qui vit et/ou travaille au sein du quartier.

Le Conseil de quartier élit un bureau composé d'un président et de trois vice-présidents. Chaque Conseil se réunit au moins deux fois par an en conseil et une fois en assemblée plénière. Ils sont mis en place pour la durée du mandat, avec une mise à jour des bénévoles mobilisés tous les deux ans.

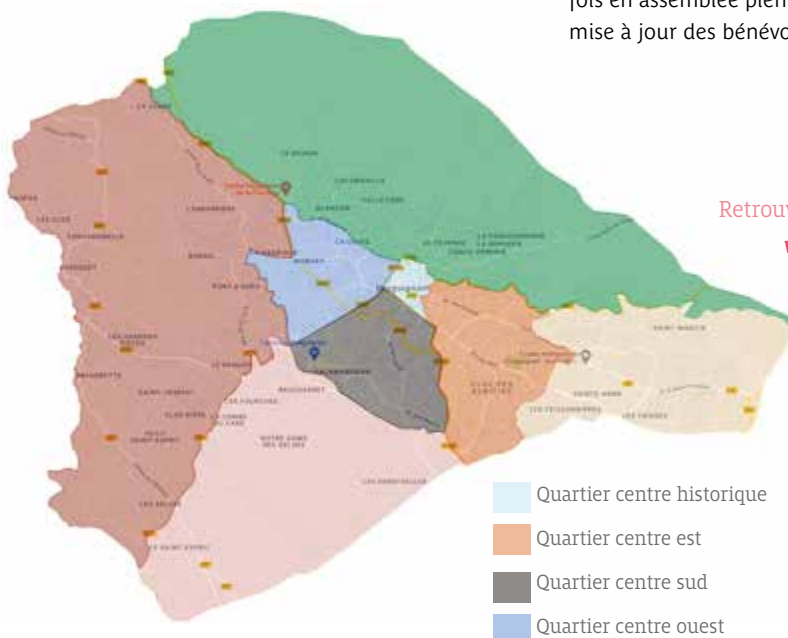


Retrouvez le formulaire d'inscription aux Conseils de quartier sur [ville-draguignan.fr/mes-demarches/conseils-de-quartier/conseils-de-quartier](http://ville-draguignan.fr/mes-demarches/conseils-de-quartier/conseils-de-quartier)

Vous pouvez contacter le service Vie des quartiers :

04 94 60 31 89 - [magali.enet@ville-draguignan.fr](mailto:magali.enet@ville-draguignan.fr)

04 94 60 31 20 - [franck.meunier@ville-draguignan.fr](mailto:franck.meunier@ville-draguignan.fr)



- |                            |                |
|----------------------------|----------------|
| Quartier centre historique | Quartier nord  |
| Quartier centre est        | Quartier est   |
| Quartier centre sud        | Quartier sud   |
| Quartier centre ouest      | Quartier ouest |

# Le nouveau CCAS a ouvert ses portes



Le Centre communal d'action sociale a déménagé en février dernier pour rouvrir ses portes au 94, rue Juiverie. Ce nouvel établissement vous accueille dans des conditions optimales.

## Un service public de qualité en cœur de ville

Le choix de déménager le Centre communal d'action sociale répond à plusieurs besoins, dont un emplacement géographique stratégique et des aménagements d'usage cohérents, afin d'améliorer ses missions d'accueil, d'orientation et d'information de premier niveau.

Le Centre communal d'action sociale est désormais en cœur de ville, attenant à la résidence autonomie de l'îlot de l'Horloge. Cet emplacement rend ce service public visible, lisible et accessible, tout en participant à la tranquillité du quartier. Le parking de l'îlot de l'Horloge situé à proximité permet d'accueillir les usagers horaires, avec une première gratuite, et la navette électrique réalise des arrêts toutes les 20 minutes. Depuis son ouverture le 20 février dernier, le Centre communal d'action sociale enregistre une fréquentation moyenne de 120 personnes par jour, contre 90 auparavant. Cette évolution confirme la politique de l'établissement d'aller vers les publics invisibles et de lutter contre les ruptures de droit. La veille sociale a également été renforcée, favorisant le contact avec de nouveaux publics, et plus particulièrement ceux résidant dans le quartier prioritaire du centre historique.

Concernant l'aménagement des lieux, les conditions d'accueil sont propices à un climat de confiance avec de nouveaux espaces d'accueil confidentiel de réception du public, insonorisés, qui procurent davantage de sérénité pour échanger sur des sujets complexes et partager des informations sensibles. En outre, l'espace est configuré de plain-pied, ce qui améliore l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite et/ou dans l'incapacité de prendre un ascenseur.

La qualité du service rendu par les professionnels du Centre communal d'action sociale demeure constante, désormais dans des locaux agréables et fonctionnels.



## HANDICAP &gt;

**Inauguration d'un habitat inclusif**

Ouvert en septembre 2025, la Villa Kairos, habitat inclusif accueillant en colocation 7 adultes en situation de handicap, a été inaugurée ce 2 avril, voie Georges Pompidou.

Portée par l'association Le Club des Six, cette villa a été pensée pour favoriser l'autonomie, la vie sociale, la mixité des handicaps et des parcours de vie ainsi que l'entraide. Chaque colocataire dispose de son propre espace de vie tout en partageant des espaces communs et des moments de convivialité. Ils bénéficient également d'un accompagnement 24h/24 assuré par des intervenants qualifiés. D'une superficie de 387 m<sup>2</sup> de plain-pied, la villa comprend 6 chambres individuelles avec salle de bains et WC privés, une chambre d'amis permettant d'accueillir proches ou personnes en situation de handicap, ainsi qu'un studio destiné à accompagner progressivement une personne vers davantage d'autonomie. La villa dispose également d'une terrasse et d'un jardin privatif.

Le projet du Club des Six a été imaginé par Mailys Cantzler, fondatrice et présidente de l'association, qui a ouvert la première villa en 2014. Aujourd'hui, 27 villas du Club des Six sont réparties en France, permettant à de nombreux adultes en situation de handicap de vivre dans un habitat inclusif et partagé.

## UNIVERSITÉ &gt;

**Trophée de bronze pour l'IUT**

Dans le cadre du concours Je filme ma formation, les étudiants de l'IUT GEA ont décroché le trophée de bronze en avril dernier. Une récompense qui salue leur engagement, leur créativité et la qualité de leur réalisation audiovisuelle.

Ce concours invite chaque année des étudiants de l'enseignement supérieur à réaliser un court-métrage présentant leur formation sous un angle original et authentique. À la fois outil pédagogique et vecteur de communication, ce projet permet aux équipes participantes de révéler les richesses de leur cursus tout en développant des compétences concrètes et transversales. Cette 10<sup>e</sup> édition a réuni des équipes venues de tout le territoire national dans un esprit de créativité, de rigueur et de partage.

Ce trophée de bronze est le reflet d'un travail collectif exigeant et passionné.

## ÉDUCATION &gt;

**Un projet pour mieux se comprendre**

Dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition du projet écoles des quartiers prioritaires, les élèves des écoles Mireur, Marronniers, Pasteur et Pagnol travaillent sur la compréhension de soi et l'ouverture sur soi ainsi qu'aux autres.

L'objectif est de faire découvrir aux élèves différents ateliers sur le thème de l'inclusion et du bien-être. Pour ce faire, plusieurs intervenants animent ce programme conjointement établi entre la ville et les enseignants. L'Éducation nationale définit un thème conducteur pour les écoles, et la ville propose, en adéquation avec ce thème, un projet pour lequel les écoles adhèrent sans aucune obligation.

Cette année :

- toutes les classes des maternelles, soit 201 élèves, travaillent par le biais d'apprentissages de chanson en langue des signes avec Laure Hennino ;
- l'école des Marronniers monte un spectacle avec 50 élèves sur les émotions et l'inclusion avec Laure Desmée de Souffle d'azur ;
- les 163 élèves de l'école Pagnol élémentaire ont fait le choix d'ateliers de découverte d'activités sportives pour les personnes en situation de handicap avec l'ASPTT handisport avec Jean-Alexandre Cappelaere au sein de l'établissement scolaire ;
- les 82 élèves de l'école Mireur participent à des ateliers portant sur l'inclusion avec les éducateurs du Pôle activités adaptées de la ville.

Ce projet écoles rassemble un total de 496 élèves, soit 169 de plus que l'an passé.



Un intervenant du Pôle d'activités adaptées à l'école Frédéric Mireur.

## ENVIRONNEMENT &gt;

**Découvrir notre biodiversité**

Depuis plusieurs années, la Ville veille à la valorisation et à la conservation de ses écosystèmes. En partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux, elle a mené en 2025 des mobilisations citoyennes et scolaires, afin de sensibiliser chacun à la préservation de leur patrimoine naturel.

217 élèves du CE1 au CM2 ont profité de sorties naturalistes articulées autour de la préservation des oiseaux afin de mieux appréhender et comprendre leur écologie. Ils ont notamment construit des nichoirs à mésange charbonnière et assisté à leur installation dans les parcs inscrits au programme Refuges LPO. Chaque classe a également pu repartir avec un nichoir à installer dans la cour de son école.

37 citoyens ont participé à quatre sorties nature dans le but de découvrir la diversité communale avec des enquêtes de sciences participatives sur les papillons de jour, les libellules et les oiseaux des jardins. Une sortie a également été axée sur les aménagements favorables à la biodiversité à mettre en place dans son jardin.

Pour 2026, les prochains rendez-vous sont prévus les 20 mai, 1<sup>er</sup> juin et 28 août.

**Ouverture d'une ferme urbaine**

Une ferme urbaine verticale dédiée à la culture de micropousses est entrée en activité en mars dernier sous l'enseigne Quête de saveurs & fraîcheur. Installée en centre-ville, cette production locale est destinée aux restaurants, aux traiteurs et aux Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP).

Les micropousses sont des petites pousses tendres de légumes ou d'herbes aromatiques récoltées à peine quelques jours après la germination. Elles se distinguent par leur forte densité nutritionnelle et leurs saveurs particulièrement intenses, ce qui explique leur utilisation croissante par les chefs et les professionnels de la restauration.

La ferme fonctionne selon un système de culture verticale où les micropousses sont cultivées en hauteur, sur plusieurs niveaux et dans un environnement contrôlé. Cette méthode s'inscrit dans une démarche écoresponsable : les cultures sont réalisées sans pesticide ni engrais, uniquement grâce à la lumière et à l'eau.

## DANSE

**Temps fort pour Jacadanse**

Pour la troisième édition du Trophée du Dragon, le club Jacadanse a accueilli 165 danseurs venus de tout le pays au complexe Saint-Exupéry en février dernier. Un temps fort pour la danse sportive.

Regroupés par âge et par niveau, les meilleurs compétiteurs se sont affrontés au cours de la matinée autour d'une dizaine de danses : samba, cha-cha, rumba, paso doble, tango, jive, valse lente ou viennoise, slow, fox-trot, quickstep, etc. L'après-midi a pris la forme d'un open, ouvert à tous, de 7 à 80 ans.

Un bel événement pour le club et l'ensemble des participants.

## SANTÉ

**Activ'Juin !**

La Maison sport santé, animée par la Ville, propose des séances d'activités physiques tout au long du mois de juin au parc Haussmann.

Principalement dédiées au renforcement musculaire et cardiovasculaire, ces activités ont pour objectif de vous inciter à faire du sport pour vous sentir bien dans votre corps comme dans votre tête. Vos rendez-vous de juin, de 9h à 10h, sont les : lundi 8, 15 et 22 juin ; jeudi 18 et 25 juin. Vous êtes invités à venir en tenue de sport avec eau, serviette et un tapis. Accès libre et gratuit. Plus d'infos au 04 94 60 31 77.

## ROLLER

**Draguignan au cœur du roller skating**

Pour la première fois, l'association dracénoise de roller skating a organisé la Provence artistique Cup en février dernier au complexe Léo Lagrange. L'événement a réuni plus de 150 patineurs, confirmant son ambition de s'inscrire parmi les rendez-vous incontournables du calendrier régional.

Cette compétition d'envergure a servi de sélection pour la finale régionale ainsi que pour le Championnat de France des Nationales 3, positionnant Draguignan comme une place forte du roller artistique.

Le club est également à l'origine de la Coupe du Soleil, dont la 34<sup>e</sup> édition se tiendra les 20 et 21 juin prochains au skate park. Cet événement emblématique mêle excellence, convivialité et esprit de partage. Plus qu'une compétition, c'est un rendez-vous privilégié, où la passion du roller artistique s'exprime dans toute sa dimension.

Cette exigence est reconnue au niveau national : l'association dracénoise de roller skating Draguignan renouvelle l'obtention du label 2 étoiles de la Fédération Française de Roller et Skateboard, saluant la qualité de son projet sportif et de son encadrement. En outre, le club développe activement la pratique du roller artistique pour les personnes en situation de handicap. Entre ambition, performance et engagement humain, l'association se positionne comme acteur majeur du roller artistique en Provence.



## HANDISPORT

**Les échecs pour tous**

Le complexe Saint-Exupéry a accueilli une rencontre handi'échecs en avril dernier. Articulée autour de l'inclusion par le sport, cette manifestation s'est adressée aux joueurs d'échecs en situation de handicap.

L'objectif de cette rencontre a été l'inclusion des personnes en situation de handicap, et plus spécifiquement de favoriser leur pratique sportive. Cette journée conviviale n'était pas axée sur la performance, mais sur la rencontre et l'échange autour d'une activité physique adaptée.

Un événement organisé par le Comité varois des échecs, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) du Var, le Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA) du Var et la Maison sport santé Draguignan avec le soutien de la Ville.

**Le handisport à l'honneur**

Le Championnat régional de Boccia s'est déroulé en février dernier au complexe Saint-Exupéry. À cette occasion, les Dracénois ont réalisé de belles performances.

Paul Zaporta et Marion Berdah, résidents du Foyer de l'Association des paralysés de France, ont respectivement décroché la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> place du podium en catégorie NE1. Ils sont ainsi qualifiés pour les championnats de France qui se dérouleront du 24 au 28 juin 2026 à Rennes.

La Boccia est un sport indoor d'opposition de balles apparenté à la pétanque. C'est le seul sport créé spécifiquement pour les sportifs en situation de handicap et inscrit comme épreuve aux Jeux Paralympiques. Félicitations à tous les participants !



# Les nouveaux commerces à Draguignan



## ÂME D'ENCRAGE ◇ Tatouage



23 boulevard de la Liberté  
04 98 09 48 05  
amedencrage.fr



## BLEU MANDARINE ◇ Partenaire agréé Petit Bateau



22 rue Georges Cisson  
04 94 68 35 67  
mariesueur@live.fr  
f Bleu-mandarine  
@ bleu\_mandarine\_boutique\_femmes

## LE DERNIER TRAIT ◇ Tatouage



6 rue de la République  
07 86 46 23 65  
lederniertrait.com  
f le.dernier.trait.tattoo  
@ le.dernier.trait.tattoo



## L'ÉLÉGANCE À CO ◇ Friperie



3 rue de la République  
07 64 35 02 43  
f Elegance-Eco  
@ elegance.eco83

## GARDIENS DE L'AUDITION



20 boulevard Maréchal Foch  
04 98 09 27 61- contact@gardiens-audition.fr  
gardiens-audition.fr  
f Gardiens-de-lAudition  
@ gardiens.audition



## R'ÈVE ◇ Maroquinerie – Accessoires



20 rue de la République  
06 13 04 20 27  
contact@boutique2reve.com  
boutique2reve.com  
@ boutique2reve83



## Groupes de l'opposition municipale

### “Draguignan autrement”

Texte non parvenu

## Groupe de la majorité municipale

### “Draguignan au cœur”

Merci.

Une majorité d'électeurs, Dracénoises et Dracénois, ont fait confiance à notre liste conduite par Richard Strambio.

Merci de votre confiance.

Les élus et les candidats de notre liste sans étiquette, remercient les électeurs qui ont porté leur suffrage sur “Draguignan au cœur”.

Nous voulons aussi remercier l'ensemble des militants et des volontaires qui nous ont accompagnés pour rendre cette réélection possible. Ensemble, nous y avons mis toute notre énergie et toutes nos convictions pour une ville qui protège, une ville pour l'épanouissement de ses enfants, une ville vivante et conviviale, pour bien vivre dans une ville plus belle.

Notre équipe commence à travailler pour mettre en œuvre notre programme avec la conviction que seule une attention sincère à la vie réelle de chacune et de chacun d'entre vous permet de relever les défis qui se présentent à nous.

Notre engagement est aussi désormais de répondre aux colères qui se sont exprimées. Toutes les Dracénoises et tous les Dracénois sont importants pour la réussite de Draguignan.

Fidèle au socle humaniste qui nous rassemble, nous sommes fiers de vous servir à nouveau.

Notre parti c'est Draguignan.

**Les élus du groupe  
“Draguignan au cœur”**

## VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

### > Rendez-vous avec le Maire

Vous souhaitez rencontrer le Maire ?

Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**

### > Boîte aux lettres

Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?

Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**

### > Internet

Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**

### > Permanences des adjoints au Maire

Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

## LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

### DU 16 MAI AU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2026

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 9 au 16/05	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 16 au 23/05	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Cial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 23 au 30/05	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 30/05 au 6/06	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 6 au 13/06	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin St-Jaume	04 94 68 13 51
Du 13 au 20/06	Pharmacie DU DRAGON	Résidence Notre-Dame du Peuple Bd Mège Mouriers	04 94 67 15 70
Du 20 au 27/06	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 27/06 au 4/07	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 4 au 11/07	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 11 au 18/07	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 18 au 25/07	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 25/07 au 1/08	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Cial Salamandrier	04 94 68 04 43

## PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville.

Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés.

Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

## ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00**

Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

## ALLO MA VILLE

### HÔTEL DE VILLE

Accueil  
04 94 60 31 31  
Affaires scolaires  
04 94 60 20 38  
Animation  
04 94 60 31 59  
Bâtiments communaux  
04 94 60 20 70  
Cabinet du maire  
04 94 60 31 29 / 39  
Contrat local de santé  
04 94 60 20 30 / 31 77  
Communication  
04 94 60 31 66  
Documentation archives  
04 94 60 20 07  
Domaine public  
04 94 60 20 88  
Enfance, jeunesse et sports  
04 94 60 31 77  
Environnement  
04 94 60 20 83  
État civil  
04 94 60 31 01  
Espace associations  
04 94 60 20 21/31 77  
Guichet familles  
04 94 60 20 24  
Nettoyement  
04 94 60 20 87  
Petite enfance  
04 94 60 20 55  
Pôle activités adaptées  
04 94 60 20 25 / 31 77  
Ressources humaines  
04 94 60 31 31  
Secrétariat des élus  
04 94 60 31 51  
Urbanisme  
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53  
Voirie et réseaux divers  
04 94 60 20 63

### CULTURE

Chapelle de l'Observance  
04 94 84 54 31  
HDE du Var  
04 83 95 34 08  
Maison du bourreau  
04 94 47 72 86  
Musée de l'Artillerie  
04 83 08 13 86  
Musée des Beaux-Arts  
04 98 10 26 85  
Musée des ATP  
04 94 47 05 72  
Office intercommunal de tourisme  
04 98 105 105  
ORGANUGAMMusEum  
04 94 84 54 31  
Pôle culturel Chabran  
04 83 08 30 40  
Théâtres en Dracénie  
04 94 50 59 59

### INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes  
04 94 68 27 00  
Maison de l'étudiant  
04 94 76 19 05

### TRANSPORTS

Transports en Dracénie  
04 94 50 94 05  
Centrale Taxis Dracénie  
04 94 68 68 68

### SÉCURITÉ-POLICES

Commissariat Police 17  
ou 04 94 39 44 00  
Police municipale  
04 94 68 88 52  
(demandes d'interventions)  
04 94 60 61 64  
(services administratifs)  
Pompiers 18  
SAMU 15  
Dépannage électricité :  
ErDF 09 726 750 83  
Dépannage gaz :  
GrDF 0800 473 333  
Véolia eau 0 969 329 328

### CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,  
de 8h à 17h.  
04 94 50 42 20

### POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun  
Centre administratif Chabran  
Renseignements et RDV  
au 04 98 10 29 20

### DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,  
267, avenue de Verdun  
Centre administratif Chabran  
Le mercredi toute la journée  
Tél. : 04 83 95 33 00  
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :

- au Centre Joseph Collomp  
Place René Cassin
  - au 267, av. de Verdun - Centre administratif Chabran
  - au Palais de justice
  - au Commissariat de la Police nationale
- Tél. : 04 94 60 31 31  
ou 04 98 10 29 20

### CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie 247 rue Jean Aicard  
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

### ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

CCAS  
Centre communal d'action sociale  
Du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
04 94 50 42 20

### ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales  
04 94 603 272  
Victimes d'une infraction pénale  
04 94 603 270

## CONTACT MAGAZINE

Mairie de Draguignan  
Direction de la Communication  
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan  
Tél. : 04 94 60 31 66  
www.ville-draguignan.fr  
Magazine d'information municipale  
de la Ville de Draguignan  
Édition N°80 - Mai - Juin 2026

Directeur de la publication :  
Richard Strambio, maire de Draguignan  
Rédacteur en chef : Maud Jecker  
Rédaction : Jeremy Véloso  
Agenda : Bettina Fradcourt  
Photos : Marta Szczesniak - Drone : Florian Troin  
Conception graphique : Philippe Bérenger  
Impression : Creamania - 83440 Callian  
Distribution : Mediapost  
Tirage : 22 000 exemplaires  
Dépôt légal à parution



Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.



À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site [www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine](http://www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine).



ville.draguignan



ville\_draguignan



ville-de-draguignan

# FÊTE DU DRAGON



26 - 27 JUIN

ANIMATIONS • JEUX • CONCERTS • FEU D'ARTIFICE

Programme complet sur  
[ville-draguignan.fr](http://ville-draguignan.fr)



Ville de Draguignan